



Le conseil d'administration de Défi métiers confirme sa liquidation

A l'issue d'un conseil d'administration tenu jeudi 15 septembre, la convention constitutive du Carif-Oref d'Ile-de-France n'a pas été renouvelée. La liquidation est donc officielle, et les 42 salariés seront licenciés. Les délégués du personnel et syndicats récusent l'argumentaire selon lequel leurs postes feraient doublon avec des fonctions et missions exercées par le Conseil régional d'Ile-de-France.

Par [Jonathan Konitz](#) - Le 20 septembre 2022.

[Le Conseil d'administration du 15 septembre a entériné le non-renouvellement de la convention constitutive du GIP Défi métiers](#) au-delà du 24 décembre 2022. Une assemblée générale, programmée en octobre, devra définir les modalités de cette liquidation. « *C'est la casse du service public !* », estime Jean-Philippe Revel, administrateur à Défi métiers pour le compte de l'URIF-CGT.

Dans une lettre datée de la veille, cosignée par le Préfet et lue à l'assemblée, la présidente de Région Ile-de-France Valérie Pécresse avance que « *la plupart des missions édictées par le décret du 22 juin 2021 relatif aux missions des CARIF-OREF peuvent être portées par la Région ou par d'autres organismes associés. C'est notamment le cas des missions d'observation des métiers ou encore d'information sur l'offre de formation.* » Parmi ces organismes associés, l'Institut Paris Région.

« [Il] produit des études, mais l'observatoire de Défi métiers n'est pas sur les mêmes thématiques. Nous ne faisons absolument pas doublon, précisent les délégués du personnel. Notre bilan financier est bon, notre rapport d'activité est validé chaque année par l'Etat et la Région, nous ne comprenons donc toujours pas cette décision. Nous sommes choqués par la brutalité de la méthode »

« Monter en puissance » du CREFOP

La liquidation du Carif-Oref francilien pourrait profiter au CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles). « *Il doit monter en puissance* » et « *être l'instance de dialogue régional sur les politiques de formation et qui associent déjà les partenaires sociaux et les acteurs de cet écosystème* », selon la Région.

Là encore, de quoi faire bondir les délégués du personnel. Dans une lettre ouverte, ils dénoncent un raisonnement erroné : « *ce comité régional ne pourrait en aucun cas se substituer aux missions d'un CARIF-OREF. Pire que cela : la disparition de Défi métiers risque de fragiliser le CREFOP. En effet, Défi métiers en est membre, et participe à ce titre à*

plusieurs commissions et en assure surtout le secrétariat permanent. » Contrairement à Défi métiers, le CREFOP ne produit aucune étude ou donnée : *« C'est une instance de réflexion. »*

Pas de propositions concrètes sur l'avenir des 42 salariés

Attendus sur la question du licenciement économique des salariés de Défi métiers, effectif le 24 décembre, l'Etat et la Région promettent que des *« mesures d'accompagnement (...) vers de nouveaux emplois et de conditions de départ favorables »* seront mises en place. Sans pour autant avancer de plan de sauvegarde des emplois ou des propositions de reclassement concrètes lors du conseil d'administration.

Grève & multiples soutiens

Pour la première fois de son histoire, le GIP Carif-Oref Ile-de-France a entamé un mouvement de grève lors de tenue du conseil d'administration. De nombreux soutiens se sont manifestés parmi les agents de la Région, et les élus de l'opposition. Dans un courrier, ils font part de leur *« consternation et vive inquiétude »* quant à la liquidation de Défi métiers, et anticipent les *« lourdes répercussions sur les franciliens et (...) partenaires de la formation professionnelle. »*

Le Réseau des Carif-Oref (RCO) alerte sur les risques pesant sur *« l'animation et la dynamisation des opérateurs de formation, notamment dans la prise en considération et le développement de nouvelles technologies ou de nouvelles ingénieries. »*